

MV FIT LAVANDOU
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 5 000 €
Siège social : 205 Rue du Puits Michel – 83980 – LE LAVANDOU
Siret : 920 612 785 000 13

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 10 AVRIL 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le 10 Avril 2025,
A 19 heures,
Au siège social à LE LAVANDOU,

Monsieur Vincent OLIVIERI, représentant la Société VO EXPERTISE ET CONSEILS,
demeurant 236 Allée des Pinsons – 83230 – BORMES LES MIMOSAS

Propriétaire de la totalité des 500 Parts Sociales de 10 € composant le capital social de la société MV
FIT LAVANDOU

Gérant de ladite Société,

En présence de Madame Maryline OLIVIERI représentant la Société MALUNA SPORT FIT,

Après avoir pris connaissance du rapport de la Gérance

A pris les décisions suivantes :

- à la constatation de la cession de parts sociales intervenues entre la Société VO EXPERTISE ET CONSEILS et la SAS MALUNA SPORT FIT et à la modification corrélative de l'article 7 des statuts « Capital Social »***
- à la démission de Monsieur Vincent OLIVIERI de son mandat de Gérant***
- à la nomination d'une nouvelle Gérante en remplacement du Gérant démissionnaire et détermination de ses pouvoirs,***
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.***

Vo 1/0

PREMIERE DECISION

L'Associée unique constate la cession de parts sociales suivante intervenue le 8 Avril 2025 : la Société VO EXPERTISE ET CONSEILS a cédé 500 Parts Sociales numérotées de 1 à 500 inclus, soit l'intégralité des parts lui appartenant dans la Société au profit de la SAS MALUNA SPORT FIT, SAS au capital de 1 500 €, dont le siège social est situé 236 Allée des Pinsons – 83230 – BORMES LES MIMOSAS, immatriculée au RCS de TOULON sous le numéro 938 880 010.

Au vu des éléments ci-dessus, la Société subsistera avec un seul associé en la personne de la SAS MALUNA SPORT FIT.

En préambule à la page 2 des statuts, il est ajouté :

« Par cession de parts sociales en date du 8 Avril 2025 :

MALUNA SPORT FIT

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 500 €

Représentée par Madame Maryline OLIVIERI née MOLLARET

Dont le siège social est situé 236 Allée des Pinsons – 83230 – BORMES LES MIMOSAS

Immatriculée au R.C.S. de TOULON sous le numéro 938 880 010

Est devenue Associée unique de la Société MV FIT LAVANDOU »

Comme conséquence de la décision adoptée ci-dessus, l'associée unique décide de modifier de plein droit l'article 7 des statuts, remplacé par les dispositions ci-après, à compter de ce jour :

« ARTICLE 7 – CAPITAL SOCIAL »

Le capital social est fixé à la somme de **CINQ MILLE (5 000 €)** divisé en **CINQ CENT (500) parts sociales de DIX EUROS (10 €)** chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 500 inclus et attribuées en totalité à la Société **MALUNA SPORT FIT**, associé unique, en rémunération de son apport en numéraire.

Le capital social peut être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par la loi, en vertu d'une décision de l'associée unique ou d'une décision collective extraordinaire des associés. Toutefois, aucune augmentation de capital en numéraire ne peut être réalisée tant que le capital n'est pas entièrement libéré.

TROISIEME DECISION

Il est pris acte de la **démission de Monsieur Vincent OLIVIERI** de ses fonctions de Gérant à compter du 10 Avril 2025, et décide de nommer **en qualité de nouvelle Gérante**, sans limitation de durée :

Madame Maryline OLIVIERI née MOLLARET

Née le 08 Avril 1972 à LE CREUSOT (71)

De nationalité Française

Mariée

Demeurant 236 Allée des Pinsons – 83230 - BORMES-LES-MIMOSAS

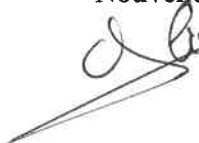
Madame Maryline OLIVIERI née MOLLARET fait savoir qu'elle accepte les fonctions et qu'elle n'est frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

QUATRIEME DECISION

Le Gérant démissionnaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le Gérant démissionnaire a dressé le présent procès-verbal, signé par les parties présentes.

Madame Maryline OLIVIERI ⁽¹⁾
Nouvelle Gérante

 Bon pour acceptation des fonctions de gérante

Monsieur Vincent OLIVIERI – Gérant démissionnaire ⁽²⁾

 Bon pour démission des fonctions de Gérant.

⁽¹⁾ Faire précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Gérante »

⁽²⁾ Faire précéder la signature de la mention « Bon pour démission des fonctions de Gérant »